3 heures du matin et veulent que personne ne le sache parce que leur famille perdrait cette source de revenu. (45)

Les statistiques nationales sont d'importants indices des changements actuels de l'économie canadienne, mais le Conseil économique nous prévient qu'elles cachent aussi un certain nombre de différences régionales à travers le pays. Sur la base des chiffres dessaisonalisés de septembre 1990, la région atlantique continue d'enregistrer un taux de chômage au-dessus du 10 p. 100, avec un minimum de 11 p. 100 en Nouvelle-Écosse et un maximum de 16,9 p. 100 à Terre-Neuve. Le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard, pour leur part, enregistrent des taux de 12,3 p. 100 et de 13,5 p. 100 respectivement. Par comparaison, l'Ontario affichait un chômage de 6,4 p. 100 en 1989. (46)

Nos témoins ont fait ressortir que, de même que tous les emplois ne sont pas «créés égaux», les employés marginaux, les chômeurs et les travailleurs pauvres ne forment pas un groupe homogène. De fait, a-t-on dit au Comité, il faut distinguer les divers groupes qui composent cette population et examiner leurs problèmes cruciaux, spécialement dans le contexte de solutions axées sur l'emploi. Parmi les chômeurs ou les travailleurs pauvres, les femmes et les autochtones exigent une attention particulière.

3. Les besoins particuliers

a. Les femmes

Comme l'a signalé le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, les femmes continuent de gagner beaucoup moins que les hommes et d'être surreprésentées dans les emplois mal rémunérés, hautement vulnérables aux fluctuations économiques, non syndiqués et à temps partiel. Il en résulte que les femmes connaissent un taux de pauvreté notablement plus élevé. Ainsi, en 1986, le taux de pauvreté des femmes adultes était nettement supérieur à celui des hommes, avec 16 p. 100 contre 11,7 p. 100 respectivement. Entre le début des années soixante-dix et le milieu des années quatrevingt, la proportion de la population féminine démunie est passée de 45,6 p. 100 (base de données de 1969) à presque 60 p. 100 (base de 1978). Le fait qu'elles conservent la responsabilité de l'éducation des enfants, la multiplication des divorces et la hausse relativement récente du nombre de mères seules, tout cela montre assez que les femmes ont des besoins particuliers en fait d'emploi et en fait de solutions axées à la fois sur l'emploi et sur la nécessité de soulager la pauvreté des enfants. (49)

La pénurie de bonnes garderies à prix abordable, au Canada, est considérée par plusieurs témoins comme un obstacle majeur pour les parents, particulièrement les femmes, qui veulent se hisser audessus du seuil de la pauvreté. Le Conseil canadien du développement social déclarait, dans son mémoire au Comité :

Peut-être la plus grande barrière à l'activité professionnelle est le manque d'options abordables, accessibles et flexibles pour la garde des enfants auxquelles pourraient recourir les familles à revenu

⁽⁴⁵⁾ Délibérations, 20 mars 1990, fascicule 18, p. 63.(46) Statistique Canada, Catalogue no 71-001, 1990.

⁽⁴⁷⁾ Morley Gunderson et Leon Muszynski, Vivre ou survivre?, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, Ottawa, 1990, p. 7.

⁽⁴⁸⁾ Ibid., p. 8.

⁽⁴⁹⁾ Délibérations, 10 avril 1990, fascicule 21, p. 8.